



Commission Régionale de la Forêt et du Bois

En visio conférence – 06/11/2020

Ordre du jour

I- modifications au projet de PRFB du 7 mars 2019

- 1) rappel des priorités du PRFB, axes stratégiques
- 2) rappel de l'évaluation environnementale
- 3) les consultations réalisées
- 4) les propositions de modifications
- 5) échanges
- 6) vote

II- lancement de la révision du SRGS (CRPF)

III- composition de la commission Approvisionnement

**I) Modifications au projet de PRFB
du 7 mars 2019**

Objectifs du PNFB

- Créer de la valeur en France, en mobilisant la ressource durablement,
- Répondre aux attentes des citoyens et s'intégrer aux projets de territoires,
- Conjuguer atténuation et adaptation des forêts au changement climatique,
- Développer des synergies entre forêt et industries.



Fixe un objectif de mobilisation supplémentaire de bois de
+ 12 millions de m³ à horizon 2026

Priorités du PRFB résultant des travaux

Investissements,
innovation,
structuration

- **Investir et renforcer les partenariats** pour améliorer la mobilisation de la ressource : infrastructure, regroupement de l'offre, contractualisation et logistique.
- **Investir** dans la formation et dans de nouveaux outils industriels pour une meilleure compétitivité des entreprises et **pour mieux valoriser la ressource régionale**.
- **Développer et stimuler les marchés du bois** dans le cadre d'une économie décarbonée.
- **Innover** pour répondre aux enjeux de demain tant sur les aspects forestiers, produits bois, que sur les plans organisationnels.

Gestion durable,
renouvellement de
la ressource

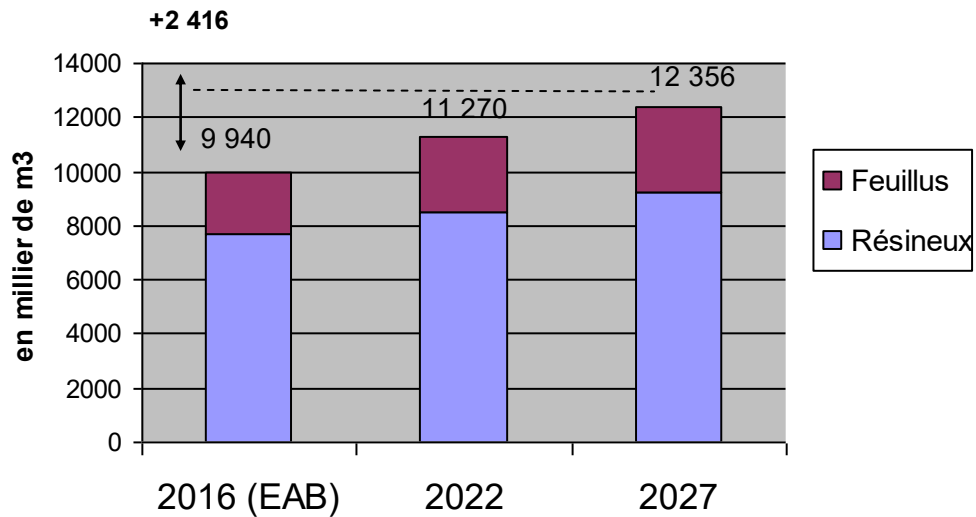
- **Gérer durablement la forêt** en intégrant l'ensemble des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.
- **Renouveler les forêts** en tenant compte des marchés futurs et avec des essences adaptées, en intégrant le changement climatique et en veillant à la préservation de la biodiversité.
- **Restaurer l'équilibre sylvo-cynégétique et protéger la forêt** contre les risques (sanitaires, feux de forêts, tempêtes, ...).

Dialogue,
partage des
connaissances

- **Placer la forêt au cœur des enjeux des territoires et communiquer** vers le grand public.
- **Produire et partager les données de connaissance** de l'activité de la filière dans un cadre interprofessionnel.
- **Mesurer par des indicateurs** les évolutions et les résultats des politiques publiques.

Objectifs de mobilisation 2022 / 2027

Objectifs de prélèvements toutes essences confondues



Horizon 2027 :

- **récolte totale de 12,4 Mm³**

- récolte supplémentaire : + 2,4 Mm³

dont

Résineux de montagne : + 0,7 Mm³

Pin maritime : + 0,8 Mm³

Feuillus : + 0,9 Mm³

dont

Bois d'œuvre : + 0,9 Mm³

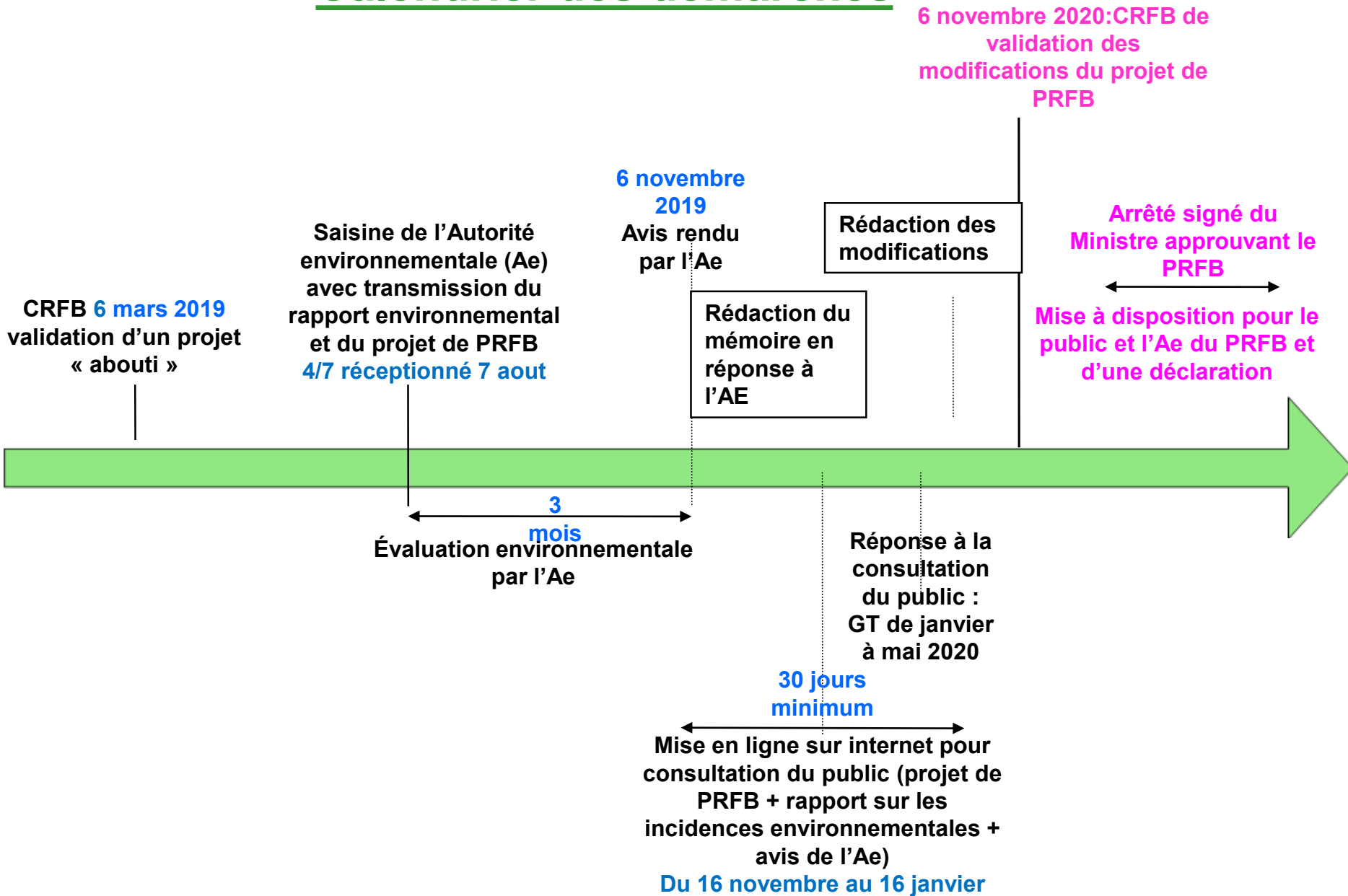
Bois d'industrie : + 0,8 Mm³

Bois énergie : + 0,7 Mm³

Objectifs et actions prioritaires
déclinés en 4 axes

- **AXE 1 : renforcer la compétitivité de la filière forêt-bois**
- **AXE 2 : Renforcer la gestion durable de la forêt**
- **Axe 3 : renforcer la protection contre les risques**
- **Axe 4 : Partager les enjeux de politique forestière dans les territoires**

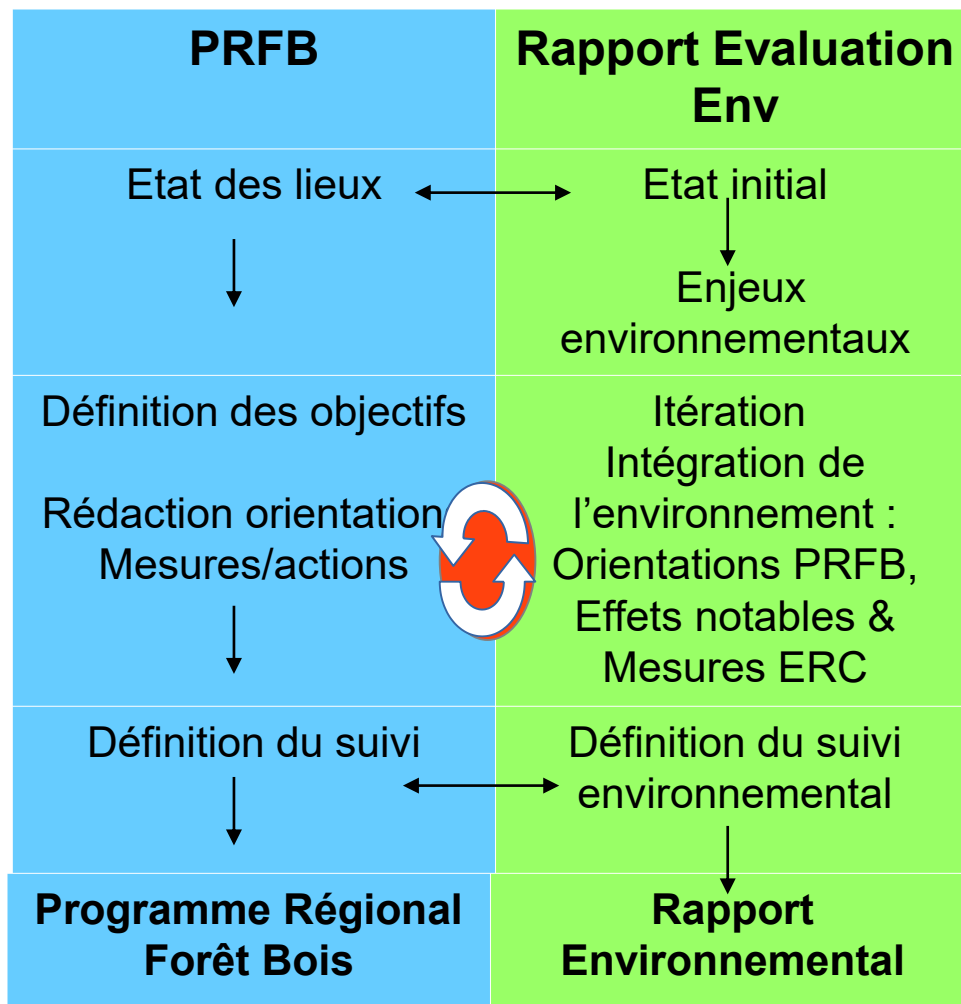
Calendrier des démarches



Rappel de la démarche d'évaluation environnementale

Évaluation environnementale

- Démarche itérative intégrée dans le processus d'élaboration du PRFB



Évaluation environnementale

A permis une amélioration de la prise en compte des enjeux environnementaux :

- intégration dans chaque fiche action des enjeux environnementaux**
- chapitre spécifique sur les enjeux env.**

Identifie les impacts positifs :

- formation, sensibilisation**
- objectif d'augmentation des surfaces sous documents de gestion durable**
- sylviculture de précision...**

Et des points de vigilance:

Avec les mesures « Eviter/Réduire/Compenser »

Les consultations réalisées :

- les parcs naturels régionaux**
- le parc national des Pyrénées**
- l'Autorité Environnementale**
 - la consultation du public**

Avis des parcs

Une contribution technique transmise par le PNR Millevaches auquel une réponse a été effectuée

Un avis favorable du PNR marais Poitevin

Avis de l'Autorité Environnementale

du 6 novembre 2019

- **PRFB + Rapport Évaluation Environnementale**



**Avis de l'Autorité Environnementale
(avis simple)**



Mémoire en Réponse à l'AE

Avis de l'Autorité Environnementale

« la volonté de prendre en compte les enjeux environnementaux est présente chez les acteurs du PRFB, qui a été élaboré dans le cadre d'une collaboration fructueuse entre pouvoirs publics, les professionnels de la filière forêt-bois et les associations. La prise en compte de l'environnement présente cependant quelques insuffisances relevées par l'AE »

Consultation du public:

du 16 novembre 2019 au 16 janvier 2020

- **PRFB + Rapport Évaluation Environnementale**
 - Avis de l'Autorité Environnementale
 - Mémoire en réponse à l'Autorité Environnementale



consultation du public



- **Synthèse et réponse de la consultation du public dans le rapport correspondant**

Le déroulement de la consultation

- Le projet a été consulté de manière significative :
 - 752 fois lors de l'avis préalable d'information (1158 téléchargements)
 - 168 fois lors de la publication du projet (214 téléchargements)
- 160 courriels ont été reçus dont 157 exploitables :
 - 150 avis défavorables
 - 5 avis neutres
 - 2 avis favorables
- 68% (107) sont des avis ne faisant pas référence au PRFB et sont des avis d'ordre général sur la politique forestière.
- 32% (50) sont des avis faisant référence au PRFB.

Traitement des avis

- **Pour les avis faisant référence au PRFB, le rapport a apporté des éléments de réponse aux questionnements et il a fait des propositions de modification du PRFB.**
- **Concernant les avis ne faisant pas référence au PRFB, les plus nombreux, une réponse générale a été formulée.**

Les propositions de modifications du projet de PRFB

1) En rouge : suite aux consultations

2) En vert : mise à jour DRAAF

**3) En bleu : demande complémentaire – temps
d'échange**

Le cadre du PRFB rappelé:

p10

- ne rajoute pas un cadre réglementaire à celui existant**
- pas prescriptif mais incitatif**

La gouvernance du PRFB précisée

p105

- bilan annuel de la mise en œuvre du PRFB en CRFB**
- désignation de pilotes pour les actions**
- association des acteurs dans les actions**
- éventuels ajustements en cours de programme**

Les indicateurs de suivi du PRFB enrichis:

p105

- stockage du carbone dans la filière forêt-bois**
- volume de bois mort à l'ha**
- surface des défrichements autorisés**
- surface des peuplements transformés
bénéficiant d'une aide publique**

Une nouvelle FA 21bis : améliorer et diffuser la connaissance sur la biodiversité et la ressource en eau en forêt p86

Connaissances encore lacunaires à l'échelle N-A

(espèces / habitats / interactions entre gestion forestière et ressource en eau...)

Développer (*ex Etude Forêts anciennes*) et rendre accessible (*guides...*) la connaissance pour l'ensemble des acteurs

Objectifs : disposer de bases partagées et enrichies

- maintenir la fonctionnalité des écosystèmes forestiers et préserver la biodiversité
- améliorer la durabilité des pratiques forestières, anticiper / accompagner les évolutions des écosystèmes (changements climatiques...)

Une actualisation du contexte intégrant la feuille de route régionale NéoTerra

P10 et FA2, 8, 9, 16,17,19

- **NéoTerra a été adopté en juillet 2019 par la Région NA**
- **Objectif : accompagner et accélérer la transition énergétique et écologique**
- **Exemples d'actions préconisées en lien avec le PRFB :**
 - **renforcer la séquestration du carbone en forêt,**
 - **préserver les terres forestières et les ressources naturelles,**
 - **augmenter l'utilisation du bois local dans la construction,**
 - **substituer le bois au plastique par exemple dans les emballages.**

Des précisions de vigilance sur les enjeux environnementaux:

-ripisylve **p18**

-chartes des PNR **p17**

-mécanisation : **annexe p135 et FA9 et 23**

-diffusion de pratiques **p33**

-modifications de termes de certaines FA **FA 16**
à 27

Des précisions en réponse à des craintes

-chiffrage de la mobilisation/accroissement

p 120

En Mm ³		Production biologique	Récolte	% de l'accroissement prélevé
France		90,9	48	53
Nouvelle Aquitaine	2019	17,7	10	57
	2027	19	12,4	65

-enrésinement: données MLG hausse des feuillus p 40

Des précisions sur des éléments de méthode ou des termes:

-analyse AFOM p10

-priorisation des FA annexe 10

-définition de la gestion durable p9

...

Les propositions de modification liées à la mise à jour du texte

-réglementation sanitaire p 54

-SRADDET approuvé... p60

Temps d'échange

- Les propositions de modifications complémentaires transmises par le SYSSO
(document envoyé le 2/11/20 - pages 9, 13, 17, 18, 19, 105, 117 en bleu)
- Les propositions de FNE – 2 diapos suivantes pour faciliter les échanges
- Les demandes de l'URCOFOR (p8 et 37)
- Toutes interventions des participants

DEMANDES FNE – 1/2

Annexe 2, Thème 2, Dynamiser la gestion durable de la forêt pour approvisionner les industries et valoriser la ressource forestière page 117 : supprimer les mots **Contraintes environnementales** du tableau **Menaces**

FA 9 : Développer la mécanisation dans l'exploitation des peuplements de feuillus: supprimer « dans l'exploitation des peuplements de feuillus »

Objectif : supprimer « développer les techniques d'exploitation permettant de mobiliser du bois dans des conditions difficiles » (il est dit par ailleurs qu'en NA « la mécanisation dans les feuillus est plus développée que dans d'autres régions » !

FA10 : Regrouper la gestion forestière pour atteindre des unités d'au moins 10 ha : fiche à supprimer ou ajouter : « seulement dans les monocultures et non en forêt mélangée et/ou difficiles d'accès » ???

DEMANDES FNE – 2/2

FA21 : Etablir une stratégie régionale pour la reconnaissance et la valorisation des services écosystémiques rendus par la forêt gérée : ajouter des conditions précises relatives aux services écosystémiques pour l'obtention d'un budget

FA21bis : « améliorer et diffuser (ajouter « prendre en compte ») les connaissances sur la biodiversité et la ressource en eau en forêt »

« Fournir des éléments de connaissance pour permettre une prise en compte par l'ensemble des acteurs des enjeux liés à la biodiversité et à la ressource en eau, à la fois dans la gestion et dans la mobilisation de bois. » supprimer le mot permettre

Les « Enjeux liés à la mécanisation de la récolte forestière en NA (p. 135

« Une étude spécifique sur la mécanisation de l'exploitation forestière dans les Landes de Gascogne a montré une augmentation de la biodiversité depuis son développement dans les années 1990, particulièrement sur les essences de sous-étage, ainsi que leurs cortèges faunistiques » (source DREAL NA DTADD Landes de Gascogne (INR/RENECOFOR – IGN-IFN).

Indiquer les références bibliographiques de cette étude (intitulé, auteurs, organisme scientifique, éditeur...)

Indiquer le pourcentage des hot spots de biodiversité situés dans des plantations âgées de moins de 20 ans...

Votes du PRFB modifié

II) Lancement de la révision du SRGS

III) Commission Approvisionnement

Cadre réglementaire

- **Articles D113-11 et D113-14 du code forestier**
- **Programme National de la Forêt et du Bois – II.3.b.iii**
- **Règlement intérieur de la CRFB**

=> Commission prospective sur l'approvisionnement des industries de la première transformation du bois de la région Nouvelle-Aquitaine

Une commission de 24 membres de la CRFB, tous en lien avec l'aspect économique de la filière : propriétaires – gestionnaires – ETF – industriels de la transformation, est envisagée.

Rôles

- **donner des avis sur les sujets concernant la ressource forestière, la mobilisation des bois et les besoins industriels.**

- **préparer des éléments de réflexion ou de décision à l'attention de la CRFB sur les perspectives d'offres de l'amont forestier, les capacités des entreprises de mobilisation et les besoins de l'aval de la filière.**

Elle constitue le comité de pilotage de l'observatoire de connaissance de la filière, et de ses déclinaisons, définis dans la fiche d'action 1 du programme régional de la forêt et du bois de Nouvelle-Aquitaine.

Merci de votre attention